

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 4 au 8 novembre 2019

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE DE REPORTER À 2022 L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET DE RÉDUIRE LE BUDGET DU POSEI DÈS 2021 : Le 31 octobre, la Commission européenne a publié deux propositions de règlements transitoires visant à assurer la continuité du paiement des aides de la Politique agricole commune (PAC) pour la seule année 2021.

En effet, au vu du retard pris dans les négociations inter-institutionnelles à Bruxelles, il est à présent acquis que les propositions législatives relatives à la PAC sur la période 2021-2027 n'entreront pas en vigueur à la date prévue initialement, le 1^{er} janvier 2021, tandis que l'actuelle période de programmation (2014-2020) se terminera au 31 décembre 2020.

Dans ces propositions de règlements transitoires, la Commission européenne propose une réduction de 3,9% du budget du POSEI pour l'année 2021, reprenant ainsi les mêmes montants que ceux avancés dans ses propositions législatives de juin 2018, relatives à la réforme de la PAC.

S'opposant à toute coupe budgétaire du POSEI, lors d'une réunion organisée le 5 novembre au sein de la commission de l'agriculture du PE, les eurodéputées Isabel Carvalhais (socialiste portugaise), Anne Sander (France, LR/PPE) et Irène Tolleret (France, LREM/Renew Europe) ont demandé à la Commission européenne de revoir sa proposition afin de respecter les

engagements pris par le Président de la Commission, Jean-Claude Juncker, et par le Commissaire à l'agriculture, Phil Hogan.

Pour rappel, M. Juncker avait déclaré le 27 octobre 2017 en Guyane: « *Nous allons poursuivre les programmes POSEI pour l'agriculture – je ne compte pas les réduire et les corriger vers le bas.* »

M. Hogan avait déclaré le 26 juin 2018, devant une délégation de 180 représentants de la production des RUP réunis à Bruxelles : « *La Commission va soutenir toute proposition des Etats membres ou du Parlement européen ayant pour objectif d'atteindre ce résultat de ne pas avoir de coupe dans votre programme POSEI pour l'agriculture.* »

Le représentant de la Commission a réitéré la position exprimée par le Commissaire Hogan, à savoir que la Commission ne s'opposerait pas à une modification de sa proposition de baisse du POSEI par le Parlement et le Conseil.

La Commission européenne souhaite que les propositions de règlements transitoires soient adoptées d'ici à l'été 2020, afin d'entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Un an plus tard, au 1^{er} janvier 2022, les législations encadrant la PAC jusqu'en 2027 entreraient en vigueur. Cela laisserait le temps aux Etats membres de s'adapter à la nouvelle architecture de la PAC, en préparant leurs « plans stratégiques nationaux » relatifs à la mise en œuvre des crédits des premier et second piliers.

De plus, le Parlement européen doit encore se positionner en séance plénière sur les propositions législatives relatives à la PAC sur la période 2021-2027 (qui n'entreraient donc en vigueur au mieux qu'à partir de 2022). Pour l'instant, ces textes ont seulement été approuvés par les eurodéputés de la commission de l'agriculture sous la législature précédente, avant les élections européennes. De son côté, le Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE, a annoncé qu'il ne se positionnerait pas définitivement sur ces textes avant la conclusion des négociations sur le cadre financier pluriannuel (budget général) de l'Union

Par ailleurs, la Commission européenne a lancé une consultation publique sur sa proposition de règlement transitoire pour 2021, ouverte à toute entreprise, citoyen ou association qui souhaite émettre un avis. EURODOM transmettra rapidement à ses membres une proposition de réponse à cette consultation, qui est ouverte jusqu'au 30 décembre et est consultable en suivant ce lien : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/com-2019-581_en

LES EURODÉPUTÉS RÉUNIONNAIS AINSI QUE LE PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION ONT RENCONTRÉ LE COMMISSAIRE EUROPÉEN DÉSIGNÉ A L'AGRICULTURE :

Mercredi 6 novembre, une délégation d'élus réunionnais composée des eurodéputés Stéphane Bijoux (LREM/Renew Europe) et Younous Omarjee (LFI/GUE), ainsi que des Président et Vice-Président du Conseil départemental, Cyrille Melchior et Serge Hoareau, a rencontré le prochain Commissaire désigné à l'agriculture, le Polonais Janus Wojciechowski.

M. Wojciechowski s'est engagé en faveur du maintien des enveloppes d'aides consacrées à l'agriculture des RUP. Cette rencontre a permis de mettre en valeur les enjeux des RUP dans la Politique agricole commune (PAC) post-2020, en particulier concernant le maintien des budgets du POSEI et du FEADER, ainsi que les freins imposés par la réglementation européenne en matière de contrôle sanitaire sur les exportations de produits ultramarins.

Il a indiqué que la délégation réunionnaise était la première qu'il recevait depuis sa désignation.

LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET LE DIRECTEUR DE L'ODEADOM ONT ÉTÉ AUDITIONNÉS PAR LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE MARDI 5 NOVEMBRE :

A l'occasion de son audition devant la Délégation dans le cadre des travaux relatifs au projet de loi des finances pour 2020, Annick Girardin a confirmé plusieurs annonces du Président de la République lors de son déplacement à La Réunion.

En effet, les élus locaux n'étant pas, selon elle, demandeurs d'une révision majeure, elle a promis de ne pas remettre en cause le dispositif d'octroi de mer.

Elle a également confirmé les promesses présidentielles concernant le dé plafonnement des aides à la diversification agricole en indiquant que l'enveloppe dite « CIOM » serait revalorisée pour atteindre 45 M€ dès 2020, en indiquant qu'une concertation avec les professionnels sera organisée pour respecter l'engagement présidentiel de dé plafonnement au-delà de 2020.

Par ailleurs, elle a confirmé la volonté du gouvernement d'éradiquer la leucose bovine à La Réunion d'ici 4 ans, tout en affirmant l'importance de rassurer les populations sur la non-dangereuse de la maladie pour la consommation de viande bovine et de produits laitiers.

Enfin, elle a réitéré la promesse présidentielle selon laquelle la mise en œuvre de la réglementation européenne sur la protection phytosanitaire n'impacterait pas négativement les

exportations de certains produits agricoles réunionnais vers le continent. Elle a ainsi assuré que cette évolution réglementaire n'aurait aucun impact sur les expéditions de « colipays » en fin d'année.

Par ailleurs, Hervé Deperrois, directeur de l'ODEADOM, a annoncé qu'aucun arbitrage n'avait encore été fait par rapport à la possible suppression de cet Office. Il a indiqué l'impact positif qu'a eu la lettre ouverte des 70 associations socio-professionnelles des DOM demandant le maintien de l'ODEADOM. L'audition s'est terminée par l'adoption d'une résolution de la Délégation demandant le maintien de l'ODEADOM, et l'organisation d'une délégation de parlementaires pour sensibiliser le gouvernement. Les députés Olivier Serva, Mansour Kamardine et Stéphane Claireaux ont été désignés pour cette mission.

LE MANDAT DU PARLEMENT EUROPÉEN EN VUE DES TRILOGUES POUR LA NÉGOCIATION DU FUTUR FEAMP SERA VOTÉ MARDI 12 NOVEMBRE EN COM

PECH : Le mandat de négociation du Parlement européen pour le prochain FEAMP, qui comporte un chapitre dédié aux Régions Ultrapériphériques, soutient le maintien de l'enveloppe allouée aux RUP, le maintien au niveau actuel du budget des Plans de Compensations des Surcoûts (PCS), le maintien de la possibilité d'aides d'Etats notifiées pour abonder les PCS, ainsi que la garantie de la sécurité juridique des PCS.

Ce mandat, qui a été adopté par l'ancienne législature du Parlement européen, le 4 avril dernier, doit être confirmé en Commission de la pêche du Parlement européen qui votera mardi 12 novembre.

Si ce vote est positif, les trilogues, qui permettront aux trois institutions européennes (le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen et la Commission européenne) de confronter leurs positions respectives afin d'arriver à une position commune, débiteront dans les prochaines semaines.

A l'inverse, si ce vote est négatif, le texte entrera dans la procédure dite de seconde lecture. Ce sera alors le Conseil de l'Union européenne qui émettra sa position, sur laquelle le Parlement européen sera amené à se prononcer, avec un risque de retard de la mise en œuvre du prochain FEAMP, initialement dû au 1^{er} janvier 2021.

DIX-SEPT ÉTATS MEMBRES DE L'UE S'ORGANISENT POUR SÉCURISER L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE LA POLITIQUE DE COHÉSION POST-2020 :

Les Premiers ministres et hauts responsables de 17 États membres se sont réunis à Prague, mardi 5 novembre, sous la bannière des « Amis de la cohésion », afin de faire bloc pour défendre l'enveloppe budgétaire de la politique de cohésion dans le contexte des négociations sur le Cadre financier pluriannuel 2021-2027.

À l'issue de ce sommet, les 17 (Bulgarie, République tchèque, Chypre, Croatie, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Espagne) ont adopté une déclaration demandant que les financements de la politique de cohésion soient maintenus aux niveaux actuels du cycle budgétaire 2014-2020.

De manière générale, les signataires de la déclaration souhaitent plus de flexibilité dans l'allocation des fonds entre les objectifs prioritaires de la politique de cohésion (pour l'heure principalement fléchés sur les objectifs climatiques) en prenant mieux en compte les priorités régionales et nationales, et aussi entre les différentes politiques de cohésion.

Les colégislateurs se retrouveront une deuxième fois, le 12 novembre, autour du règlement portant dispositions communes entre les différents fonds structurels et d'investissement et amorceront les pourparlers sur *Interreg* le 20 novembre.

RATIFICATION DES ACCORDS COMMERCIAUX UE-VIETNAM, LES EURODÉPUTÉS SONT DIVISÉS SUR LA STRATÉGIE À ADOPTER :

Mercredi 6 novembre, la Commission commerce international (INTA) du Parlement européen a débattu des accords commerciaux entre l'Union européenne et le Vietnam. Finalisé en décembre 2015 et signé en juin 2019, cet accord de libre-échange (ALE) devrait démanteler 99% des droits tarifaires d'ici à 10 ans. Producteur de sucre, principalement à destination de son marché intérieur, le Vietnam, pourrait, en cas de changement de stratégie commerciale, devenir une menace pour les producteurs de sucre européens.

Le point de discorde sur cet accord dit de « nouvelle génération » porte sur le volet droits de l'Homme ainsi que celui de l'environnement. Avant sa ratification par les États membres, certains députés européens se disent méfiants quant au respect des engagements du Vietnam sur ces points.

Selon les députés de droite et du centre, l'application de libre-échange permettrait d'ancrer le Viêtnam sur la voie de ces réformes.

Mais, face à la détérioration du respect des droits de l'Homme sous le gouvernement de Hanoï au cours des derniers mois, les groupes de gauche ont appelé à renforcer directement la pression sur le gouvernement vietnamien. C'est pourquoi, les députés européens des groupes des verts et de la GUE/NGL ont demandé le report de l'échéance de dépôt des amendements, aujourd'hui fixée au 11 novembre.

Cette demande traduit une volonté de certains députés de s'assurer de l'application des réformes au Vietnam avant d'appliquer l'accord. A ce stade, la Commission INTA souhaite toujours ratifier l'accord le 21 janvier prochain avant une adoption en plénière d'ici à février 2020.

THIERRY BRETON EST LE NOUVEAU CANDIDAT FRANÇAIS RETENU PAR URSULA VON DER LEYEN POUR INTÉGRER LE FUTUR COLLÈGE DES COMMISSAIRES : La déclaration d'intérêt de Thierry Breton, ainsi que celles des nouveaux candidats roumain et hongrois, ont été envoyées à la commission JURI (affaires juridiques) du Parlement européen, qui rendra un avis sur ces désignations le mardi 12 novembre. Les auditions au Parlement européen se dérouleront entre le 14 et le 19 novembre. La procédure de confirmation par le Parlement européen des trois candidats pourrait être clôturée à partir du 21 novembre.

La lettre de mission envoyée par la future présidente de la Commission européenne à Thierry Breton décrit le portefeuille qui lui serait attribué autour de trois grands axes : la transition numérique, l'industrie et la défense et l'espace.

En revanche, le Royaume-Uni n'a toujours pas nommé de candidat commissaire, chose qu'elle sera forcée de faire puisque la nouvelle Commission devrait prendre ses fonctions avant que le Royaume-Uni ne quitte l'Union européenne.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 11 AU 15 NOVEMBRE 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 11/11	Réunion de la Commission de la pêche : 15h00 à 18h30			
Mardi 12/11	Réunion de la Commission de la pêche : 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 : Vote sur le FEAMP Commission aux affaires juridiques : vote sur l'évaluation des déclarations d'intérêts financier des candidats français, roumain et hongrois Comité européen des régions : Conférence sur le RURAL post-2020			
Mercredi 13/11	Séance plénière Comité européen des régions : Conférence sur l'innovation forestière régionale		Coreper I Coreper II	
Judi 14/11	Séance plénière	Conférence sur les régions intelligentes 3.0 :	EFSA : Séance d'information sur les	

		Transformation par spécialisation intelligente	applications des additifs pour l'alimentation animale	
Vendredi 15/11		Conférence sur les régions intelligentes 3.0 : Transformation par spécialisation intelligente	Conseil "Affaires économiques et financières" (Budget) EFSA : Séance d'information sur les applications des additifs pour l'alimentation animale Coreper I	